



Présentation de projets

**Belle-Terre**

Mardi 4 mai 2021



# Ordre du jour

## 1. Introduction à Zoom

Pascal Bodin

## 2. Présentation du contexte

Eric Rossiaud

## 3. Projet du bureau CCHE, secteur A4

Tarramo Broennimann

## 4. Projet du bureau Group8, secteur A5

Franziska Lakomski

## 5. Questions



## Introduction Zoom

- Mute off
- Fonctionnement du chat/conversation
- Questions sur le projet
- FAQ sur les questions liées au processus CODHA



## Equipe CODHA

Rosi Gil-Lopez, Secrétaire de la maîtrise d'ouvrage

Rosanna Ulmi, Assistante de la maîtrise d'ouvrage

Pascal Bodin, Responsable de la maîtrise d'ouvrage

Eric Rossiaud, Président de la CODHA



## Présentation du contexte



Deux projets issus du concours d'architecture et d'urbanisme jugés en juin 2018.

Le projet de Belle-Terre c'est :

- 800 logements dont 400 logements attribués à des coopératives (Equilibre, les Ailes, SCHS et Codha).
- environ 80 à 100 logements pour la CODHA.
- délai d'arrivée des habitant.e.s : horizon 2030.
- démarche participative sur la vision du quartier

Le projet est réparti sur 2 localisations :

- pièce urbaine A4 : CCHE lauréat.
- pièce urbaine A5 : Group8 lauréat.

Mobilités :

- à 15 mn à pied de la station Chêne-Bourg,
- à 25 mn à vélo de la Place Bel Air par la voie verte.

En outre, ce quartier bénéficiera de nombreux espaces verts, services, ainsi que d'une infrastructure scolaire complète.



## Présentation du contexte



Les autres intervenants sont la Fondation Emma Kamacher, la CPEG et la commune de Thônex.

Les investisseurs sont entrain de lancer un appel d'offres pour assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) de manière à coordonner l'élaboration des PLQ, puis leur mise en œuvre.

C'est cet AMO qui sera en charge de la démarche participative.

D'ici quelques jours, un email sera envoyé à tous les membres de la CODHA pour s'inscrire au projet.

Un premier groupe sera formé pour participer à la suite du processus (démarches participatives et éventuels ateliers).



# Questions

